

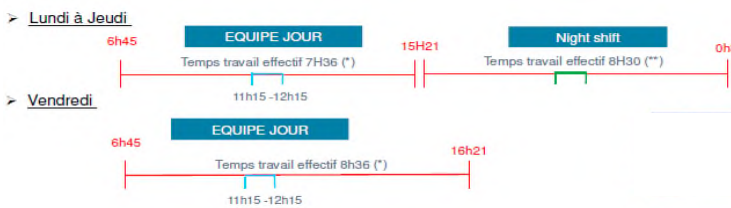
# FAL Single Aisle

## Pour l'ensemble du périmètre SA

- Arrêt de l'Horaire Variable
- Vendredi après-midi travaillé
- Maintient des 6 jours d'ACT

## Périmètre SA 321

## Personnel en équipe

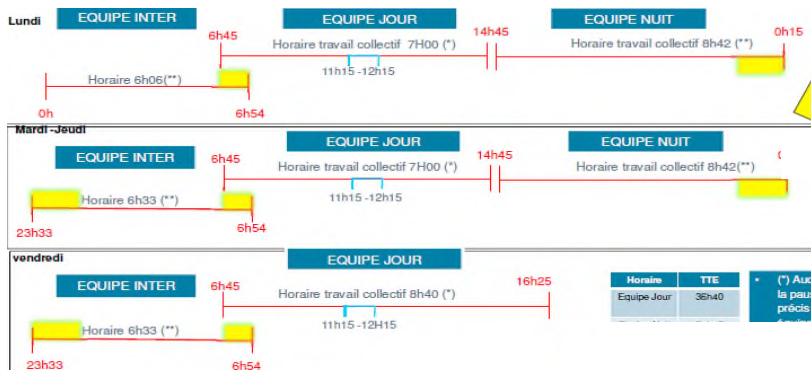


Mêmes principes pour les personnels forfaits (NCF) qui devront assurer leur temps de travail en respect des plages fixes et en cohérence avec les contraintes opérationnelles

- Un vendredi sur 2 non travaillé
- Acquisition de 3 JNTS par an (+1h/sem. équipe journée)
- Cycle de 73h, semaine jour à 39h et semaine nuit à 34h générant une augmentation de salaire (NCNF)

## Périmètre SA 320

## Personnel en équipe



Mêmes principes pour les personnels forfaits (NCF) qui devront assurer leur temps de travail en respect des plages fixes et en cohérence avec les contraintes opérationnelles

- Un vendredi sur 2 non travaillé
- Acquisition de 2 JNTS par an pour :
  - ✓ +40mn/semaine jour (cycle équipe de 71h28)
  - ✓ +20mn/semaine d'INTER (cycle de 32h20)
- Modification des horaires d'INTER générant une augmentation de salaire

## Périmètre SA 320 & 321

## Personnel en journée

➤ Lundi au Vendredi (NCNF) – 37h30 semaine



Mêmes principes pour les personnels forfaits (NCF) qui devront assurer leur temps de travail en respect des plages fixes et en cohérence avec les contraintes opérationnelles

- Augmentation du temps de travail +1h30/semaine générant 9 JNTS par an
- Sur la semaine, maintien des horaires flexibles mais sans capitalisation